

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Compte-rendu de la réunion de mise en place – jeudi 28 mars 2019 mai 2018

Tintigny, le 03/04/2019

Présences

CLDR : Voir tableau en annexe.
 Auteur : M. Thierry Jaumain
 FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement

Ordre du jour

- Présentations
- La démarche d'Opération de Développement Rural
- La CLDR, son rôle, ses missions
- Le Règlement d'Ordre Intérieur et le fonctionnement des réunions
- Les suites – le calendrier

La réunion débute par la répercussion de quelques messages adressés à la CLDR par les participants à la réunion de synthèse des consultations villageoises (le 31 janvier 2019) :

Bon travail ! Pensez jeunesse et avenir ! Soyez ambitieux ! Bonne chance ! Prévoyez des projets réalistes, visez des réalités objectives ! Evitez les guerres de clochers... Bon courage ! On compte sur vous !

Présentations

Une Opération de Développement regroupe plusieurs acteurs :

- La Commune, qui est à l'initiative de la démarche. Elle est représentée dans la CLDR par plusieurs membres issus du Conseil Communal.
- L'organisme accompagnateur : la Fondation Rurale de Wallonie, organisme privé d'intérêt public dont la mission est l'information, le conseil et l'accompagnement des communes dans leur Opération de Développement Rural
- Le bureau d'étude : Territoires, composés de Thierry Joie, Thierry Jaumain et Christine Piérard, architecte.
- L'ensemble des citoyens.
- La Commission Locale de Développement Rural.

Une animation est proposée aux membres de CLDR afin de faire connaissance via un questionnaire en 3 blocs :

- Nom – Prénom
- Village - y habitez-vous depuis longtemps ?
- Profession - Belgique ? Luxembourg ?
- Singularité - Un loisir particulier ?
 - Membre d'une association ?
 - Une compétence spécifique ?

J'aimerais que l'on soit attentif à ce que les réunions de CLDR soient ...

Interactives - Conviviales - Dans le respect et l'écoute de chacun - Classiques - Amusantes - Constructives - Créatives - Organisées - Réalistes - Ponctuelles

Autre :

En participant à la CLDR, je m'attends à :

L'Opération de Développement Rural

Un peu de vocabulaire... **DR** ! Plusieurs termes reviendront souvent dans le « jargon » du Développement Rural :

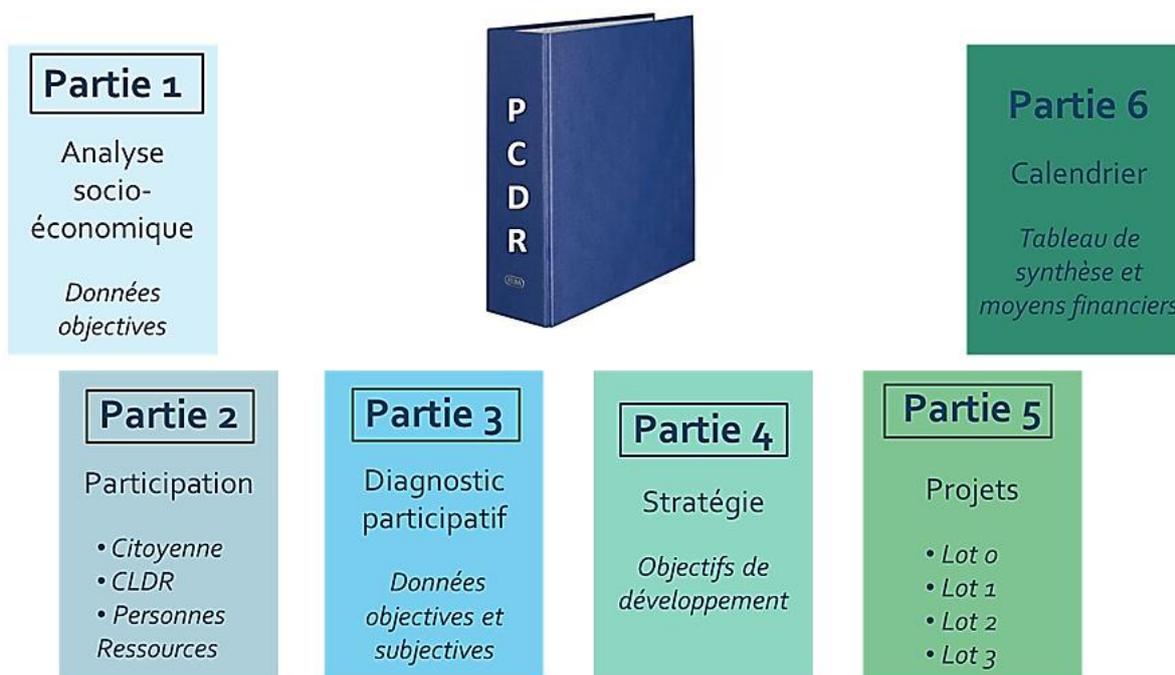
- **Une ODR** : une Opération de Développement Rural
- **Un PCDR** : un Programme Communal de Développement Rural
- **Une CLDR** : une Commission Locale de Développement Rural

Une Opération de Développement Rural est un programme d'actions entrepris par une commune rurale de manière à améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Elle repose sur quatre principes :

- La motivation de la Commune
- La participation des habitants
- La valorisation des ressources locales
- Le développement global et intégré.

Une ODR est composée de deux phases : l'élaboration du PCDR, qui dure environ 3 ans, et la mise en œuvre des projets du PCDR, dont la durée maximale est 10 ans.

Le PCDR est un programme stratégique à 10 ans. Il apporte du sens, une direction à donner au développement de la Commune. C'est une vision à long terme basée sur des objectifs, des défis, et des projets permettant d'atteindre le développement souhaité. Il reprend 6 parties :



Les projets inscrits dans un PCDR sont de plusieurs types :

- Des projets matériel « strictement DR », pouvant faire l'objet de demande de subsides auprès de la Région wallonne (SPW).
- Des projets matériel « hors DR » (aménagement, infrastructures, ...) qui font appel à d'autres sources de subsides/financements que le Développement Rural du SPW
- Des actions portées directement par la Commune, ou par d'autres acteurs du territoire (la CLDR notamment)
- Des « intentions », des idées de projets en lien avec la stratégie du PCDR

Le film « Les 20 ans du DR » est projeté en séance afin de montrer en image des exemples de résultats. (disponible sur internet : <https://vimeo.com/25877094>)

La Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est une commission d'avis composée de 36 membres (28 citoyens et 8 élus du Conseil Communal), représentatifs des habitants, des villages, des différentes classes d'âge, des genres (17 hommes et 19 femmes) et des différents secteurs socio-économiques.

La CLDR assure plusieurs missions tout au long de l'Opération de Développement Rural :

Durant **l'entièreté** de l'ODR, la CLDR a un rôle de relais vis-à-vis de la population. Les membres de CLDR sont des référents de l'ODR au sein de leur village.

Durant la **phase d'élaboration** de l'ODR, la CLDR co-construit les différentes parties du PCDR en réflexion avec les auteurs de programme et la FRW.

Durant la **phase de mise en œuvre** de l'ODR : la CLDR suit l'état d'avancement des différents projets et actions, propose au Collège une priorisation des projets à entreprendre en Développement Rural, et évalue l'Opération via un rapport annuel.

Concrètement, 5 réunions de travail sont prévues d'ici le mois de juin 2019 pour élaborer les premières parties du PCDR, dans une ambiance de travail conviviale.

Le Règlement d'Ordre Intérieur et le fonctionnement des réunions de CLDR

Une proposition de Règlement d'Ordre Intérieur a été envoyé aux membres de CLDR précédemment à la réunion. En séance, les points les importants ont été passés en revue, afin de pouvoir les modifier le cas échéant. Le ROI validé en séance est transmis aux membres et envoyé par mail avec le compte-rendu de la réunion.

Les membres de CLDR ont donné leur accord pour que leurs coordonnées puissent être partagées au sein de la CLDR.

Lors des présentations, il ressort que les membres de CLDR aimeraient que les réunions de CLDR soient (par ordre de priorité) :

- **Dans le respect et l'écoute de chacun : cité 16 fois**
- **Conviviales : cité 14 fois**
- **Réalistes : cité 14 fois**
- **Créatives : cité 13 fois** *(ouvertes, ne pas brider, grand brainstorming, idées nouvelles)
- Constructives : cité 8 fois
- Interactives : cité 6 fois
- Amusantes : cité 5 fois
- Organisées : cité 3 fois
- Ponctuelles : cité 1 fois
- Marrantes : cité 1 fois

Les suites – le calendrier

Les trois prochaines réunions de travail de la CLDR demanderont une préparation préalable. Elles seront consacrées à la validation du diagnostic partagé (c'est-à-dire l'analyse socio-économique de territoire réalisée par les auteurs, croisée avec les résultats des consultations citoyennes). Cette étape permettra d'obtenir une base de travail pour les étapes ultérieures, dont la définition d'une stratégie de développement.

Les membres recevront par mail les éléments de constats du diagnostic partagé afin de pouvoir en prendre connaissance avant la réunion suivante.

En séance, ces éléments seront validés ou complétés/précisés dans un premier temps. Dans un second temps les membres seront invités à rédiger des « défis » à l’horizon 2030 afin de donner une direction au développement de la commune.

Les prochaines réunions sont prévues aux dates suivantes, à 20h00 :

- Le jeudi 25 avril
- Le lundi 6 mai
- Le jeudi 23 mai

Pour suivre l’ODR entre les réunions, rendez-vous sur le site de la commune etalle.be et la page Facebook de l’ODR (Etalle ODR).

Fanny van der Smissen et Stéphane Guében,
Agents de développement

ANNEXE – PRÉSENCES À LA RÉUNION DE CLDR DU 28 MARS 2019.

PRÉSENTS (28) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Boussard	Roger
Mme	Boutet	Nathalie
Mme	Bricot	Fabienne
M.	Collignon	Joseph
Mme	Comblen	Julie
Mme	Egon	Valérie
M.	Falmagne	Jean-Luc
M.	Felten	Sylvain
M.	Habet	Adrian
Mme	Hanus	Mélissa
Mlle	Hanus	Noëline
Mme	Kaiser	Marie-Neige
M.	Lemaire	Pierre
M.	Lemaire	Aurélien
M.	Lequeux	Françoise
Mme	Libois	Laurence
Mme	Maillen	Angélique
M.	Mergaux	Jean-François
M	Nougarede	François

M.	Peiffer	Sébastien
M.	Pirard	Michel
M.	Postal	Thierry
Mme	Renauld	Marie
Mme	Schortgen	Véronique
M.	Servais	Jean-Marc
M.	Thiry	Henry
Mme	Verlaine	Cindy
M.	Warzee	Pierre

EXCUSÉS (8) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Bechet	Michel
Mme	Dury	Caroline
Mme	Mauny	Isabelle
Mme	Neuberg	Cécile
Mme	Robinet	Marie-Jeanne
M.	Thomas	Jean-François
Mme	Van Buggenhout	Lieve
Mme	Vandekerkove	Isaline